



## **CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2009**

### **CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

**Le département du Nord remet en jeu son trophée du département fleuri, alors n'hésitez pas à vous inscrire au concours.**

Pour la 2ème fois l'an dernier, nous avons tenté un seul passage de jury dans toutes les communes inscrites au concours départemental des maisons, villes et villages fleuris.

Ce système a bien fonctionné et a permis au jury de commencer les tournées un peu plus tardivement, et aux communes de terminer leurs plantations. Il n'y aura donc plus qu'un seul passage.

Vous serez avisé en temps utile par courrier de la date et heure exacte de visite de votre commune par le jury.

**Nous vous demandons de préparer un itinéraire permettant la visite de la commune en y incluant la visite des particuliers que vous désirez présenter au jury.**

**Le prix de la "1ère participation"** récompense les efforts des communes qui s'inscrivent **pour la 1ère fois** au concours des villes et villages fleuris.

*Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le déroulement de ce concours, vous pouvez contacter :*

**COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU NORD**

**Marie-Lou CARTIGNIES : tél. : 03.20.57.54.75**

**Fax : 03.20.57.59.95- mail : mlcartignies@cdt-nord.fr**

*Consultez le site [fleurirlenord.com](http://fleurirlenord.com)*

*Il est également à votre disposition pour faire part au grand public de vos manifestations inhérentes à l'environnement*

*Envoyez-nous vos informations*